



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE FOULANGES

Département de l'OISE

Canton de Montataire

ARRETE MUNICIPAL
N° ADMIN- 2026/05

**ARRÊTÉ PORTANT INTERDICTION DE CIRCULER ET DE STATIONNER DANS
DIVERSES RUES DE LA COMMUNE EN RAISON DE LA MANIFESTATION
OCTOBRE ROSE**

Le Maire de Foulanges,

Vu le Code de la Route

Vu les articles L. 2212.2 – L. 2213.1 et L. 2213.2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'organisation, par la commission municipale des Manifestations, de la journée d'octobre rose le

Considérant qu'il importe de prendre toutes les dispositions pour assurer la sécurité, la sûreté et la tranquillité à l'occasion de la marche « Octobre Rose », le samedi 3 octobre 2026, il y a lieu de réglementer provisoirement la circulation et la circulation au sein de la commune de Foulanges

ARRÊTE

Article 1er – La circulation de tous véhicules sera interdite le samedi 03 octobre 2026, sauf les véhicules de secours, de sécurité, de gendarmerie et des organisateurs :

- Rue du Tour de Ville de 17h30 h à 20h.
- Rue des coquets, rue du Vary, rue Royan et rue St Denis, ponctuellement, pour la mise en sécurité des participants à la marche (durant leur passage)

Article 2 – La circulation sera limitée à 20 km/h sur toute la commune de 17h30 à 20 h.

Article 3 – Le stationnement des véhicules des participants à la marche se fera obligatoirement sur les 2 côtés de la rue Tour de Ville

Article 4 – La signalisation temporaire mobile réglementaire sera mise en place, maintenue et entretenue par les membres des commissions municipales des manifestations de Foulanges

Article 5 – Les infractions au présent arrêté seront poursuivies et réprimées conformément aux règlements en vigueur.

Article 6 – Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La Brigade de Gendarmerie de St Leu d'Esserent
- Les habitants de Foulanges

Fait à Foulanges, le 01 octobre 2026

Le Maire,
Boris Mignot



Publié le : 02/10/2026 17:00 (Europe/Paris)

Par : Olivia Plantard

https://www.foulanges.fr/documents_administratifs/81086

Adresse postale : 10 rue des coquets 60250 Foulanges

Tel : 03.44.27.83.34 – courriel : mairie@foulanges.fr